

**Conseil d'établissement  
École Vents-et-Marées et Desbiens**

**Procès-verbal**

Rencontre du 22 septembre 2025

Endroit : école Desbiens

**Présences :**

Jessica Poirier	<input checked="" type="checkbox"/>	Sylvie Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Sébastien Dumont	<input checked="" type="checkbox"/>	Gino Dubé	<input checked="" type="checkbox"/>
Meghan Vézier	<input checked="" type="checkbox"/>	Sabrina Thériault	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Ève Giguère	<input checked="" type="checkbox"/>	Geneviève Beaulieu	<input checked="" type="checkbox"/>
Vanessa Larouche	<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Paméla Bélanger (substitut)	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Marc Michaud (membre de la communauté)	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Bellavance	<input type="checkbox"/>
		Frédérique Grenier-Tardif	<input type="checkbox"/>
		Audrey Ouellet	<input type="checkbox"/>

<b>Sujet à discuter</b>	<b>Description</b>	<b>Suivi à donner</b>
<b>1. Accueil de la direction</b>	Mme Caroline Lévesque souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum.  La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
<b>2. Nomination d'une secrétaire nommée par la directrice (art. 69 LIP)</b>	Il est proposé par Mme Caroline Lévesque que Mme Geneviève Beaulieu agisse comme secrétaire pour l'ensemble des rencontres du conseil d'établissement 2025-2026. Mme Geneviève Beaulieu accepte le mandat d'un an.  <b>La proposition est adoptée.</b>	

<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la direction</b>	<p>Mme Caroline Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Mme Jessica Poirier propose l'ajout de sujets au varia :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La rentrée scolaire ;</li><li>- Le vestiaire des petits à Cacouna ;</li><li>- Le passage piéton à Cacouna ;</li></ul> <p>Mme Jessica Poirier propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Suivis aux comités de parents.</li></ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> par Mme Vanessa Larouche</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b> <span style="float: right;"><b>[CE2025-09-001]</b></span></p>	
<b>4. Documents de formation aux membres du CÉ (document et capsules)</b>	La direction partage l'obligation de formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement. Un cahier du participant ainsi que le lien vers les capsules seront envoyés par la secrétaire d'ici la fin de la présente semaine.	Les documents ont été envoyés aux nouveaux membres
<b>5. Retour sur les rôles du président et du vice-président</b>	Mme Jessica Poirier explique brièvement les rôles du président et du vice-président.	
<b>6. Élections par les membres du CÉ: président (e) et vice-président (e)</b>	<p>Mme Caroline Lévesque explique les postes qui sont à combler au sein de notre conseil d'établissement. La période l'élection est ouverte.</p> <p><b>Élections :</b></p> <p>Mme Caroline Lévesque demande de nommer un président du CÉ 2025-2026.</p> <p><b>Au titre de président(e)</b></p> <p>M. Sébastien Dumont propose Mme Jessica Poirier comme présidente du CÉ.</p>	

	<p>Puisque nous n'avons pas d'autre proposition, nous fermons la procédure de proposition.</p> <p>Mme Jessica Poirier accepte le poste de présidente pour une durée de 1 an.</p> <p><b><u>Au titre de vice-président(e)</u></b></p> <p>Mme Vanessa Larouche se propose. Puisque nous n'avons pas d'autre proposition, nous fermons la procédure de proposition.</p> <p>Mme Vanessa Larouche accepte le poste de vice-président pour une durée d'un an.</p> <p>Puisque le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2023-2024 est complet.</p> <p>La fermeture des élections est proposée par Mme Sylvie Bouchard.</p>	
<b>7. Déclaration d'intérêts des membres (art. 70 LIP) formulaire 15</b>	Les membres lisent et signent la déclaration.	
<b>8. Adoption du procès-verbal de la réunion du CÉ de juin 2025 (lecture faite au préalable puisque les membres 24-25 l'ont reçu à l'avance)</b>	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> M. Sébastien Dumont</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la rencontre du 16 juin dernier soit adopté.</p> <p><b>La proposition est adoptée.</b> [CE2025-09-002]</p>	Le procès-verbal sera déposé sur le site de l'école.
<b>9. Orientation: nomination ou non des représentants de la communauté (art. 42 LIP)</b>	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Jessica Poirier</p> <p><b>QUE</b> M. Marc Michaud soit représentant de la communauté pour un mandat d'un an.</p>	

	<p>M. Marc Michaud accepte.</p> <p>La période des élections étant terminée, Mme Jessica Poirier propose la fermeture des élections.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<b>10. Choix des dates, lieux et heure des séances publiques (art. 67 LIP) - voir projet de rencontres :</b>	<p>Il est proposé par Mme Meghan Vézier de corriger une erreur sur la l'avis public : la date du 15 juin 2025 doit être 2026 et d'ajouter les heures de début de chaque rencontre.</p> <p><b>La proposition est adoptée avec ces corrections.</b></p>	
<b>11. Informations de la direction d'établissement</b>	<p><b>Mandat du CÉ, rôles et responsabilités et projet éducatif (art. 74 LIP)</b></p> <p>Avant chaque rencontre, un courriel est envoyé contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière réunion et autres documents à consulter au besoin. Si vous avez des demandes ou des points dont vous voudriez parler à la prochaine rencontre, veuillez en informer la présidente ou la directrice. Les points seront discutés par elles et ajoutés à l'ordre du jour au besoin.</p> <p>Si un membre prévoit d'être absent, il doit en informer la présidente. Nous devons nous assurer d'avoir le quorum.</p>	
<b>12. Approbation des dérangements pédagogiques (art. 87)</b>	<p><b>Activités à faire approuver :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les élèves du préscolaire 5 ans de l'école Desbiens vont récolter des légumes à La fraiserie Lebel. L'activité se déroule chaque automne depuis quelques années.</li><li>- Participation à la Journée nationale de la Vérité et de la Réconciliation avec les peuples autochtones pour les élèves de 3<sup>e</sup> cycle de l'école Vents-et-Marées.</li></ul>	

	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan Vézier</p> <p><b>QUE</b> ces activités soient acceptées par le CÉ.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b> [CE2025-09-003]</p>	
<b>13. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ</b>	<p>Nous avons, cette année, un budget de 750 \$ qui servira à couvrir des frais de déplacement ou de gardiennage pour les membres. Vous devez les compléter et à la fin de l'année, les remettre à la présidente.</p>	
<b>14. Dons reçus</b>	<p>Don de 1000 \$ de l'Église Saint-James pour l'amélioration de la cour de récréation.</p> <p>Don anonyme de 300 \$ pour acheter du matériel pour l'école. Il est prévu d'acheter des bacs à sable.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Jessica</p> <p><b>QUE</b> le CÉ accepte que l'école reçoive ces dons.</p> <p><b>Accepté à l'unanimité</b> [CE2025-09-004]</p>	
<b>15. Varia</b>	<p><b>La rentrée scolaire</b></p> <p>Les parents proposent que certains changements soient appliqués pour améliorer la première journée de classe :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ajout d'indications claires dans le message aux parents pour comprendre où se diriger avec leur enfant dans la cour d'école lors de la première journée de classes. Bref, l'utilisation d'un message semblable à celui utilisé en septembre 2024.</li><li>- Le dévoilement du nom du titulaire de l'enfant quelques jours avant la rentrée afin d'accompagner l'enfant et aider les parents. Les enseignants pourraient écrire aux parents quelques jours avant la</li></ul>	

	<p>rentrée pour leur dire. Cette demande sera transmise à l'équipe enseignante.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il est aussi demandé que, lors de la première journée, les titulaires soient identifiés afin de faciliter l'arrivée des élèves (surtout les nouveaux et ceux en début de parcours).</li></ul> <p><b>Le vestiaire des petits à Cacouna</b></p> <p>Les installations des vestiaires du service de garde de Cacouna brisent les vêtements des enfants. Nous cherchons une solution pour remédier au problème. Mettre des coussins ? L'absence de banc est problématique, car les enfants s'assoient sur le support à bottes en fer. Mettre des coussins ajoute des enjeux. La requête doit passer par les ressources matérielles. À court terme, les parents peuvent apporter des petits coussins pour leur enfant.</p> <p>Suivi à faire par la direction.</p> <p><b>Le passage piéton à Cacouna</b></p> <p>La sécurité des élèves n'est pas optimale devant l'école de Cacouna. Les enfants traversent le passage piéton et se retrouvent dans le stationnement. Ils traversent aussi parfois dans l'entrée de l'école au même endroit où les parents déposent leur enfant en voiture et où les autobus se stationnent. L'entrée des autobus n'est pas indiquée. Les automobilistes pensent à tort que la rue continue devant l'école, mais ce n'est pas le cas, il s'agit de l'entrée des autobus.</p> <p>Il est suggéré que le conseil établissement doit faire une demande auprès de la municipalité ou des ressources matérielles du CSS afin de faire améliorer les indications routières devant de l'école.</p>	
--	---	--

<b>16. Suivis des comités</b>	<p><b>Suivis du représentant au comité de parents pour la réunion le 2 septembre</b></p> <p>M. Sébastien Dumont présente les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Coupures budgétaires – beaucoup de restrictions pour les CSS;</li><li>- La plupart des coupures ont eu lieu en administration;</li><li>- Le comité de parents obtient un budget de 7 000\$ cette année;</li><li>- Plusieurs postes gelés lors des départs du CSS;</li><li>- Tous les postes de spécialistes sont pourvus;</li><li>- Soulignement de l'ouverture de l'école primaire de la Grande-Ourse;</li><li>- Aide alimentaire : Le projet de collations se poursuit;</li><li>- Un budget de 7,3 millions est autorisé pour les travaux dans les écoles;</li><li>- La conférence envoyée aux parents a obtenu 697 visionnements;</li><li>- Pour la prochaine rencontre, le comité de parents souhaite recevoir des propositions de formations.</li></ul>	
<b>17. Levée de l'assemblée</b>	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Jessica Poirier</p> <p><b>QUE</b> la séance soit levée à 20 h 50.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>[CE2025-09-005]</b></p>	

---

Jessica Poirier, présidente

---

Caroline Lévesque, directrice